



# La Voix

400FCFA

## du Consommateur

Directeur de Publication : Alphonse AYISSI ABENA - Tél : 237 6 99 52 87 06 – 6 71 04 24 12- Informer et Former ... Notre mission

### VACANCES UTILES À MBANGASSINA

# OKALIA BILAÏ occupe les jeunes

Soutenir les jeunes en leur offrant des activités ludiques et créatives : tel est l'objectif de Bernard OKALIA BILAÏ, Président du comité de développement de la commune d'arrondissement de Mbangassina dans le Mbam-et-Kim. Cette élite du coin compte fédérer la jeunesse pendant deux mois autour d'un tournoi de football et des ateliers d'apprentissage de la langue "Tuki" afin de combattre l'oisiveté, endiguer l'exode rural et toutes autres formes de dépravations des mœurs.

Page 3



### SUCRE

## limiter les quantités chez les enfants

Caries, surpoids, diabète : le sucre peut être à l'origine de bien des problèmes de santé. Page 4



### TENSIONS DE TRÉSORERIE

Pages 7-10

## Le MINFI fait recours aux bons de trésor

La levée de 125 milliards de FCFA par émissions de BTA témoigne des difficultés auxquelles fait face le Cameroun.

### OFFRE D'EMPLOI

Page 6

## La Scb Cameroun recrute 25 agents polyvalents



# SOURCE DU PAYS

EAU MINÉRALE NATURELLE ET BOISSON RAFRAÎCHISSANTE

Douala le 21 Décembre 2023

**Objet:** Note information

La célébration du quarantenaire se poursuit à La société SOURCE DU PAYS qui a le plaisir de porter à la connaissance de son aimable clientèle, de ses très chers consommateurs et de l'opinion publique, qu'à leur tour les formats 0.33 l et 1 litre de l'eau minérale naturelle SUPERMONT changent d'emballage à l'instar du format 0,5l.



Les nouvelles bouteilles seront progressivement présentes sur le marché national et international.

L'eau minérale naturelle SUPERMONT réserve de multiples surprises aux consommateurs courant 2024



SOURCE DU PAYS S.A.  
EAU MINÉRALE NATURELLE  
Boissons Gazeuses non Alcoolisées  
B.P. 914 DOUALA  
CAMEROUN

Le Directeur Général  
Mohamed SAHEL



BP 914, Cameroun - Tél: +237 656 99 51 45 - 678 40 40 40

RC N°00061 CONTRIBUTABLE N°M078200004171M STATISTIQUES : 25113101E www.sourcedupays.com

# Doudou Afritude

Participation des Doudous Afritude au Festival "Bochum Total" en Allemagne ( Juillet 2023).

La qualité appréciée au-delà de nos frontières !

NB: Vos Doudous Afritude sont désormais disponibles au supermarché Super U Bali-Douala

Infoline : 6 96 76 26 45



## VACANCES UTILES À MBANGASSINA

**OKALIA BILAÏ occupe les jeunes**

Soutenir les jeunes en leur offrant des activités ludiques et créatives : tel est l'objectif de Bernard OKALIA BILAÏ, Président du comité de développement de la commune d'arrondissement de Mbangassina dans le Mbam et Kim. Cette élite du coin compte fédérer la jeunesse pendant deux mois autour d'un tournoi de football et des ateliers d'apprentissage de la langue "Tuki" afin de combattre l'oisiveté, endiguer l'exode rural et toutes autres formes de dépravations des mœurs.



# Limiter la consommation de sucre chez les enfants



**Caries, surpoids, diabète : le sucre peut être à l'origine de bien des problèmes de santé. Afin de ne pas devenir accro dès le plus jeune âge, il est important d'encadrer la consommation de sucre chez les enfants, sans la diaboliser.**

**À** tout âge, une consommation trop importante de sucre peut avoir des effets néfastes sur la santé : prise de poids, augmentation des taux de lipides dans le sang, diabète de type 2 et même certains cancers, selon l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses). « Le sucre fait partie de la famille des glucides. Il en existe des bons et des mauvais »,

indique Marine Bouvet, diététicienne à Paris. Les bons – présents dans les féculents, céréales, etc. – permettent d'augmenter doucement le taux de glycémie qui apporte de l'énergie. Les mauvais – ou sucres raffinés – font quant à eux grimper en flèche le taux de glycémie, qui redescend aussi vite. « Après ce pic hyperglycémique, vous allez de nouveau avoir faim et vous tourner logiquement vers du mauvais sucre ».

### Une dépendance qui peut se poursuivre à l'âge adulte

Chez les enfants, la consommation de mauvais sucre s'avère particulièrement toxique. Selon Marine Bouvet, les effets à court et long terme sont « l'apparition de caries, le risque de surpoids mais aussi le risque de développer une dépendance au sucre qui demeure à l'âge adulte ». Pendant l'enfance, cette dépendance peut avoir des effets nocifs sur le dévelop-

ment cérébral et la croissance, et à l'âge adulte, elle peut déboucher sur un diabète de type 2. « Il faut savoir que jusqu'à l'âge de trois ans, les enfants n'ont de toute façon pas besoin de sucre », précise la diététicienne.

### Ne pas frustrer les enfants

À partir de quatre ans, cet apport en sucre varie selon les tranches d'âge. Mais comment respecter ces quantités quand la plupart des enfants sont friands de sucreries ? « Il faut instaurer dès le plus jeune âge de bonnes habitudes à la maison, tout en évitant de frustrer l'enfant. L'enjeu est d'expliquer que la consommation de gâteaux ou de bonbons n'est pas interdite, mais qu'elle doit rester occasionnelle », explique Marine Bouvet. La diététicienne recommande par ailleurs d'associer les prises de sucre à la consommation d'un yaourt ou d'un fruit. « Cela permet de faire monter

doucement la glycémie qui redescendra tout aussi naturellement. »

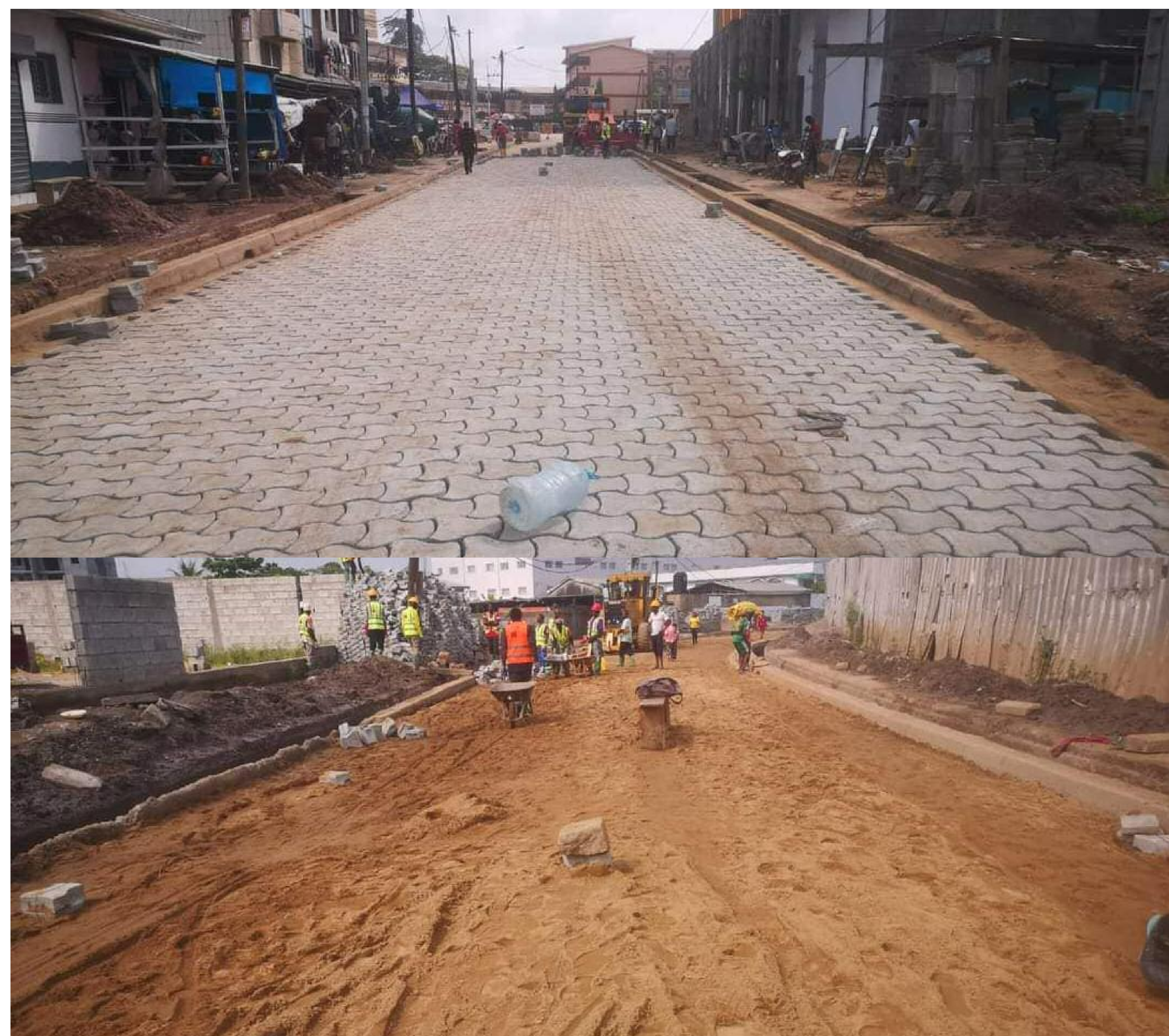
### Éviter les produits industriels

Pour éviter les sucres raffinés, la professionnelle recommande de se détourner des produits industriels « pleins d'additifs » et de bien regarder la composition avant de passer à la caisse. Elle recommande aussi de privilégier la cuisine maison. Afin de garder une alimentation équilibrée même au goûter, Marine Bouvet suggère de varier les recettes : cookies, tartes aux fruits, compotes, etc. « Faire participer son enfant à la cuisine permet de lui montrer que les aliments peuvent être déclinés sous différentes formes, notamment les fruits ».

\* Sucres dans l'alimentation, sur le site de l'Anses

ROUTE BEPANDA-BONAMOOUSSADI (AU NIVEAU DU COLLÈGE BAHO)

# Les travaux de pose des pavés



## NECROLOGIE

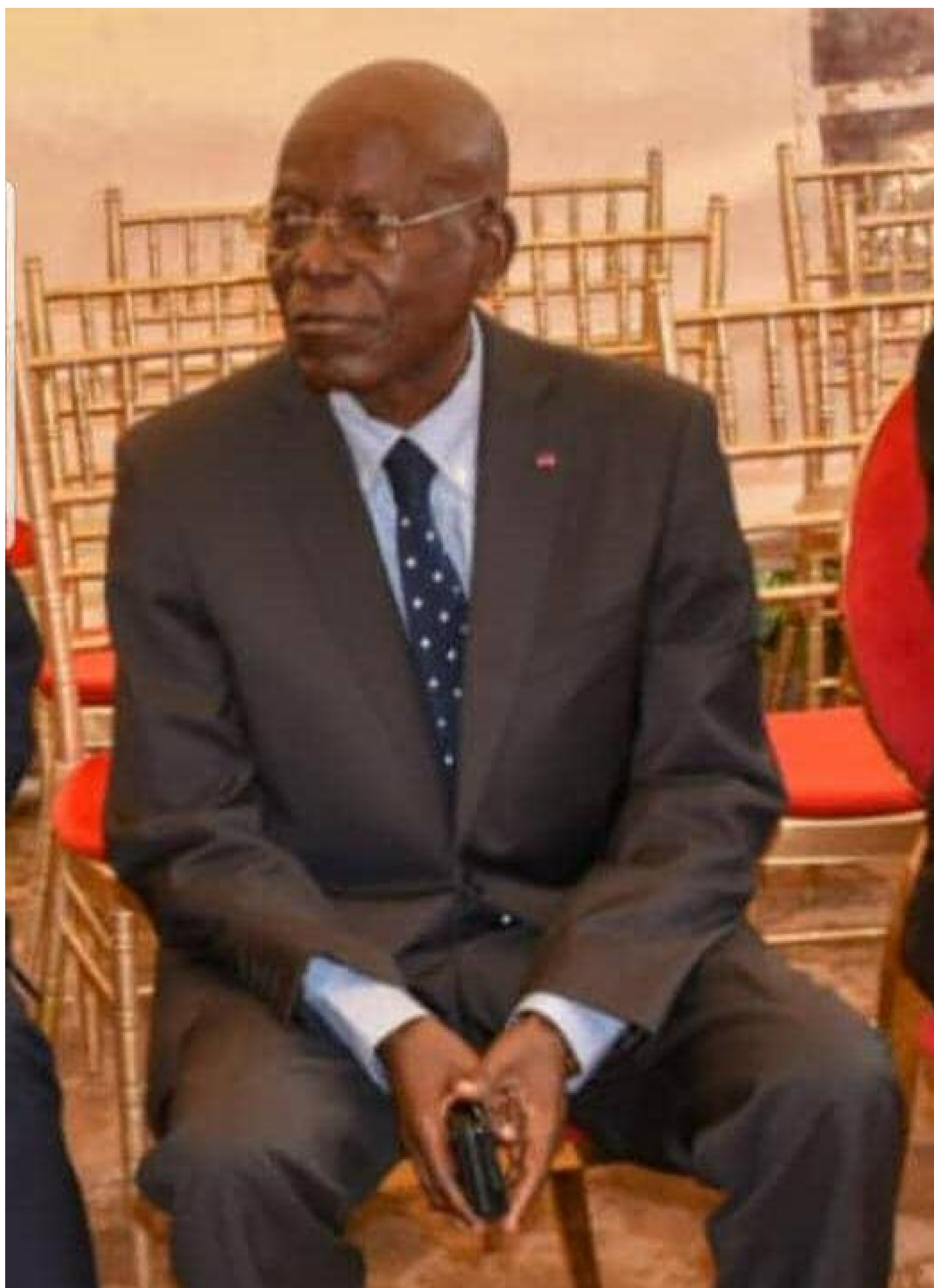
# La Région de l'Est cmen Deuil

Le patriarche **ALEOKOL, Jean- Marie** n'est plus.

La Région de l'Est perd à nouveau une de ses plus grandes figures, le membre Suppléant du Comité Central du RDPC, natif de **Messok** du Clan **BA - MBIAL** dans le département du Haut Nyong siégeait également au membre du conseil Exécutif **Kol Elooh** Cameroun.

L'ancien Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la Défense chargé de la Gendarmerie Nationale aura eu un parcours prolifique.

Né en 1947 à Lomié, il obtient le diplôme de l'ENAM en qualité d'Administrateur civil en 1978, ce qui lui permet d'intégrer la Fonction publique, le 10 novembre 1978. Il est ensuite nommé responsable du Service de Gestion du Personnel Educatif au



Ministère de la Fonction Publique. En 1979, il est Chef de Service des Etudes dans le même département ministériel. Quelques mois plus tard, il est Directeur Adjoint de l'Administration Générale au Ministère de

l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales. En 1983, il est détaché, comme Sous-directeur du personnel à la Direction Générale de la SONEL, à Douala. Puis du 14 avril 1989 au 8 décembre 2004, il occupe le poste de SG du Ministère de la Défense. Au 8 décembre 2004 au 7 septembre 2007, il est nommé Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la Défense chargé de la Gendarmerie Nationale.

Il est, par ailleurs, diplômé de l'Institut des Hautes Etudes de Défense Nationale de Paris, et occupait jusqu'à son décès le Samedi 29 Juin des suites de Maladie, le poste de Président du Conseil d'Administration de l'Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité (ARSEL).

L'Est dans son entièreté pleure le départ d'un autre de ses fils après les départs du Sénateur **Jean Mboundjo** et celui du Ministre **Jean Baptiste BOKAM**.

## AVIS DE RECRUTEMENT

**25 AGENTS POLYVALENTS - Toutes Les régions**

Croire en vous

**NOUS RECRUTONS****25 AGENTS POLYVALENTS**

Niveau Requis:  
BAC

Expérience:  
Débutant

Type de contrat:  
Stage pré-emploi 6 mois

Date limite de réception des candidatures

**05/07/2024 à 17h00****LIEU :** Toutes les régions du Cameroun.**MISSIONS PRINCIPALES :**

- L'accueil et l'orientation de la clientèle ;
- Le traitement des opérations de caisse ;
- La gestion des automates ;
- La vente des produits bancaires.

**COMPÉTENCES :**

- Connaissance de la réglementation et la gestion des risques bancaires ;
- Techniques commerciales ;
- Connaissance du secteur bancaire ;
- Savoir travailler en équipe et respecter les consignes ;
- Aisance rédactionnelle ;
- Suite Office (Word, Excel, Powerpoint) ;
- Bonne communication (écoute, disponibilité, sens du contact).

**PROFIL :**

- Niveau Requis : **BAC** ;
- Expérience professionnelle : **Débutant** ;
- Âge limite : **28 ans révolus**.

**MODALITÉS PRATIQUES :**

- Pour postuler, adressez votre candidature : CV et lettre de motivation en précisant en objet « **Agent Polyvalent** » à l'adresse suivante : [recrutementrh@scbcameroun.com](mailto:recrutementrh@scbcameroun.com).

**TEMPS COMPLET  
A NEGOCIER  
NEW**

Localisation LOCALISATION : TOUT-LE-CAMEROUN  
Date de publication sur minajobs Emplois  
DATE DE PUBLICATION : 02/07/2024

**OFFRES D'EMPLOIS :**  
25 AGENTS POLYVALENTS - SCB Société Commerciale de Banque Cameroun, Groupe Attijariwafa Bank

SCB cameroun  
Groupe Attijariwafa Bank  
Croire en vous

**NOUS RECRUTONS****25 AGENTS  
POLYVALENTS**

Date limite de réception des candidatures : 05 Juillet 2024 à 17h00

**LIEU :** Toutes Les régions du Cameroun.

**MISSIONS PRINCIPALES**

- + L'accueil et l'orientation de la clientèle ;
- + Le traitement des opérations de caisse ;
- + La gestion des auto-

mates ;

+ La vente des produits bancaires.

**COMPÉTENCES**

- + Connaissance de La réglementation et La gestion des risques bancaires ;
- + Techniques commerciales ;
- + Connaissance du secteur bancaire ;
- + Savoir travailler en équipe et respecter Les consignes ;
- + Aisance rédactionnelle ;
- + Suite Office (Word, Excel, Powerpoint] ;

+ Bonne communication (écoute, dispo contact).

**PROFIL :**

- + Niveau Requis : BAC;
- + Expérience professionnelle : Débutant ;
- + Âge limite : 28 ans révolus.

**MODALITÉS PRATIQUES :**

+ Pour postuler, adressez votre candidature : CV et Lettre de motivation en précisant en objet « *Agent polyvalent* » à l'adresse suivante : [recrutementrh@scbcameroun.com](mailto:recrutementrh@scbcameroun.com)

# Les Risques Et Les Limites Des Bons Du Trésor



1. Dans le monde de l'investissement, les bons du Trésor sont depuis longtemps considérés comme une option sûre, tant pour les particuliers que pour les institutions. Ces titres de créance à court terme émis par le gouvernement sont souvent considérés comme un investissement sans risque en raison de leur soutien par la pleine confiance et le crédit du gouvernement. Cependant, comme tout investissement, les bons du Trésor comportent également leur propre ensemble de risques et de limites dont les investisseurs doivent être conscients.

2. L'un des principaux risques associés aux bons du Trésor est la possibilité que l'inflation érode leur pouvoir d'achat. Bien que ces investissements soient généralement considérés comme à faible risque, ils offrent des rendements relativement faibles par rapport aux autres options d'investissement. En période de forte inflation, les rendements des bons du Trésor peuvent ne pas suivre la hausse des prix, ce qui entraîne une perte de pouvoir d'achat réel. Les investisseurs doivent soigneusement tenir compte du taux d'inflation actuel et de leurs objectifs d'investissement à long terme lorsqu'ils décident d'allouer des fonds aux bons du Trésor.

3. Une autre limite des bons du Trésor est leur taux d'intérêt fixe. Contrairement à certains autres placements à revenu fixe, le taux d'intérêt des bons du Trésor reste constant tout au long de leur période d'échéance. Cela signifie que si les taux d'intérêt augmentent sur le marché au sens large, le taux fixe des bons du Trésor pourrait devenir moins attractif par rapport aux autres options d'investissement. Les investisseurs qui bloquent leurs fonds dans des bons du Trésor pendant une période prolongée risquent de ne pas bénéficier de rendements potentiellement plus élevés

disponibles sur le marché.

4. La liquidité peut également être un sujet de préoccupation lorsqu'il s'agit de bons du Trésor. Bien que ces investissements soient très liquides dans le sens où ils peuvent être facilement achetés et vendus sur le marché secondaire, ils ont néanmoins une date d'échéance fixe. Si les investisseurs ont besoin d'accéder à leurs fonds avant la date d'échéance, ils pourraient devoir vendre leurs bons du Trésor à prix réduit, ce qui pourrait entraîner une perte de capital. Il est important que les investisseurs examinent attentivement leurs besoins en liquidités et l'impact potentiel d'un retrait anticipé sur le rendement de leurs investissements.

5. Enfin, il convient de noter que les bons du Trésor sont soumis au risque de taux d'intérêt. Si les taux d'intérêt augmentent, la valeur marchande des bons du Trésor existants pourrait chuter, les investisseurs exigeant des rendements plus élevés sur les obligations nouvellement émises. Cela peut entraîner une perte de capital si un investisseur doit vendre ses bons du Trésor avant l'échéance. Cependant, si un investisseur conserve ces bons jusqu'à l'échéance, il recevra la totalité de leur valeur nominale, quelles que soient les fluctuations de la valeur marchande.

6. Malgré ces risques et limites, les bons du Trésor restent un choix populaire pour les investisseurs à la recherche d'une valeur refuge pour leurs fonds. Le gouvernement américain honore depuis longtemps ses obligations en matière de dette, offrant ainsi un certain niveau de confiance aux investisseurs. De plus, les bons du Trésor offrent une gamme d'échéances, permettant aux investisseurs d'adapter leurs investissements à leurs besoins spécifiques.

7. Pour atténuer certains des risques associés aux bons du Trésor, les inves-

tisseurs peuvent envisager de diversifier leurs portefeuilles. En répartissant leurs investissements entre différentes classes d'actifs, notamment les actions, les obligations et autres instruments à revenu fixe, les investisseurs peuvent réduire leur exposition à un risque particulier. De plus, rester informé des conditions du marché, des taux d'inflation et des mouvements des taux d'intérêt peut aider les investisseurs à prendre des décisions plus éclairées concernant leurs investissements en bons du Trésor.

8. En conclusion, même si les bons du Trésor sont souvent considérés comme une option d'investissement sûre et sécurisée, ils comportent néanmoins leur propre ensemble de risques et de limites. Les investisseurs doivent examiner attentivement ces facteurs, ainsi que leurs propres objectifs d'investissement et leur tolérance au risque, avant d'allouer des fonds aux bons du Trésor. En comprenant les risques potentiels et en prenant des mesures pour les atténuer, les investisseurs peuvent prendre des décisions plus éclairées et maximiser les avantages de leurs investissements en bons du Trésor.

## 2. Risques et limites de l'investissement dans des bons du Trésor sur la course pour l'amélioration des liquidités

Investir dans des bons du Trésor sur la course peut être une stratégie efficace pour améliorer la liquidité du portefeuille. Ces titres, qui sont les obligations du gouvernement américain les plus récemment émises et activement négociées, offrent un niveau élevé de commercialisation et de facilité de négociation. Cependant, il est important que les investisseurs soient conscients des risques et limitations associés à cette approche d'investissement.

1. Potentiel de rendement limité: les bons du Trésor sur la course ont généralement des rendements plus faibles par rapport aux bons du Trésor hors de la course, qui sont des problèmes plus anciens qui sont moins négociés. En effet, les bons du Trésor sur la course sont en demande plus importante en raison de leur liquidité, ce qui entraîne des rendements plus faibles. Par conséquent, les investisseurs à la recherche de rendements plus élevés peuvent avoir besoin de considérer des options d'investissement alternatives.

Par exemple, disons qu'un investisseur achète une obligation de trésor sur la course de 10 ans avec un rendement de 2%. Si l'investisseur avait choisi une obligation du Trésor hors run avec une échéance similaire, il aurait pu obtenir un rendement plus élevé de 2,5%. Bien que la différence puisse sembler petite, elle peut s'additionner au fil du temps et avoir un impact sur les performances globales du portefeuille.

2. Volatilité du marché: La liquidité des bons du Trésor sur la course peut également les rendre sensibles à la volatilité du marché. Pendant les périodes d'incertitude économique ou de stress du marché financier, les investisseurs peuvent subir des fluctuations accrues des prix et des pertes potentielles lors de la négociation de ces titres.

Par exemple, s'il y a une augmentation soudaine des taux d'intérêt, la valeur des bons du Trésor sur la course pourrait diminuer considérablement. En effet, les taux d'intérêt plus élevés rendent les obligations nouvellement émises plus attrayantes pour les investisseurs, réduisant la demande de bons du Trésor existant sur la course et faisant baisser leurs prix.

3. Risque de concentration: l'investissement uniquement dans des bons du Trésor sur la course peut entraîner un risque de concentration dans un portefeuille. En se concentrant fortement sur un type de sécurité, les investisseurs peuvent s'exposer à des pertes potentielles en cas de ralentissement spécifique à cette classe d'actifs.

Pour illustrer ce point, imaginez un investisseur qui alloue une partie importante de son portefeuille aux bons du Trésor sur la course. S'il y a un changement soudain du sentiment du marché envers les obligations du gouvernement américain, telles que des préoccupations concernant l'augmentation de l'inflation ou des déficits budgétaires, la valeur de ces titres pourrait fortement diminuer. Dans un tel scénario, l'intégralité du portefeuille de l'investisseur serait impactée négativement.

4. Diversification limitée: les bons du Trésor sur la course sont limités à un sous-ensemble spécifique d'obligations du gouvernement américain, ce qui peut restreindre les opportunités de diversification dans un portefeuille. En investissant uniquement dans ces titres, les investisseurs peuvent manquer des rendements potentiels

## 3. Risques et limites des bons du Trésor en fuite

Même si les bons du Trésor prêts à l'emploi peuvent sembler être un investissement refuge, il existe néanmoins des risques et des limites dont les

investisseurs doivent être conscients avant d'investir. L'un des principaux risques est le risque de liquidité, c'est-à-dire le risque qu'un investisseur ne soit pas en mesure de vendre ses bons du Trésor au moment où il le souhaite. En effet, les bons du Trésor en marche ont un volume de transactions inférieur à celui des bons du Trésor en marche, ce qui rend plus difficile la recherche d'un acheteur à un prix de marché équitable.

Un autre risque est le risque de crédit, c'est-à-dire le risque que l'émetteur du Trésor public ne puisse pas honorer ses paiements. Même si le gouvernement américain est considéré comme l'un des émetteurs les plus sûrs, il existe encore un faible risque de défaut. De plus, les bons du Trésor en fuite ne bénéficient pas de la pleine confiance et du crédit du gouvernement américain, ce qui signifie qu'ils ne sont pas aussi sûrs que les bons du Trésor en fuite.

Malgré ces risques, les trésoreries spontanées conservent leurs avantages. Voici quelques-unes des limites et des risques des trésoreries improvisées :

**1. Liquidité limitée :** Comme mentionné précédemment, les bons du Trésor en cours de négociation ont un volume de transactions inférieur à celui des bons du Trésor en marche, ce qui signifie qu'il peut être plus difficile de trouver un acheteur ou un vendeur à un juste prix de marché. Cela peut conduire à des écarts acheteur-vendeur plus larges, ce qui peut augmenter les coûts de transaction.

**2. Risque de crédit plus élevé :** Même si le gouvernement américain est considéré comme l'un des émetteurs les plus sûrs, il existe encore un faible risque de défaut. De plus, les bons du Trésor en fuite ne bénéficient pas de la pleine confiance et du crédit du gouvernement américain, ce qui signifie qu'ils ne sont pas aussi sûrs que les bons du Trésor en fuite.

**3. Volatilité des prix :** les bons du Trésor en fuite peuvent être plus volatils que les bons du Trésor en fuite en raison de leur moindre liquidité. Cela peut entraîner des fluctuations de prix plus importantes, ce qui peut être déstabilisant pour certains investisseurs.

**4. Disponibilité limitée :** les bons du Trésor en circulation ne sont pas émis aussi fréquemment que les bons du Trésor en fuite, ce qui signifie qu'il peut y avoir une offre limitée disponible à l'achat.

**5. Des rendements plus faibles :** les bons du Trésor en cours d'exécution offrent généralement des rendements inférieurs à ceux des bons du Trésor en fuite en raison de leur moindre liquidité et de leur risque de crédit plus élevé.

Par rapport aux bons du Trésor en fuite, les risques et les limites des bons du Trésor en fuite peuvent les rendre moins attrayants pour certains investisseurs. Cependant, pour ceux qui sont prêts à accepter ces risques, les bons du Trésor peuvent constituer une option d'investissement refuge qui offre des avantages en matière de diversification et des rendements potentiellement plus élevés à long terme. Il est important que les investisseurs examinent attentivement leur tolérance au risque et leurs objectifs d'investissement avant d'investir dans des bons du Trésor prêts à l'emploi.

## 4. Risques et limites des bons de souscription

Les warrants constituent un véhicule d'investissement attrayant pour de nombreux investisseurs, car ils offrent la possibilité de participer au potentiel de hausse des actions d'une entreprise sans avoir à engager autant de capital au départ. Cependant, comme tout investissement, les warrants comportent leur propre ensemble de risques et de limites dont les investisseurs doivent être conscients avant de décider d'investir.

**1. Risque de marché :** Les warrants sont soumis au risque de marché, ce qui signifie que la valeur du warrant peut fluctuer en fonction du prix de l'action sous-jacente. Si le cours de l'action baisse, la valeur du warrant baissera également, ce qui pourrait entraîner une perte pour l'investisseur.

**2. Dégradation temporelle :** les warrants ont une date d'expiration, ce qui signifie que si l'action sous-jacente n'atteint pas un certain prix à la date d'expiration, le warrant expirera sans valeur. À l'approche de la date d'expiration, la valeur du warrant peut également diminuer, même si le cours de l'action sous-jacente reste le même.

**3. Risque de liquidité :** les warrants peuvent être moins liquides que les actions, ce qui signifie qu'il peut ne pas exister de marché pour le warrant lorsqu'un investisseur souhaite le vendre. Cela peut rendre difficile la sortie d'une position sur un warrant, surtout si l'investisseur doit vendre rapidement.

**4. Risque de dilution :** les bons de souscription peuvent avoir un effet dilutif pour les actionnaires existants, car ils donnent au détenteur du bon de souscription le droit d'acheter des actions supplémentaires à un prix réduit. Cela peut entraîner un plus grand nombre d'actions en circulation, ce qui peut diluer la valeur des actions existantes.

**5. Risque de contrepartie :** Les warrants sont généralement émis par une société ou une institution financière, ce qui signifie que l'investisseur est exposé au risque de contrepartie. Si l'émetteur du warrant fait défaut ou fait faillite, l'investisseur risque de ne pas recevoir la valeur totale du warrant.

Lorsqu'ils envisagent d'investir dans des warrants, les investisseurs doivent peser les avantages potentiels par rapport à ces risques et limitations. Une option pour atténuer certains de ces risques consiste à investir dans des bons de souscription émis par des sociétés bénéficiant d'une situation financière solide et d'un historique solide. De plus, les investisseurs doivent connaître les termes du warrant, y compris le prix d'exercice, la date d'expiration et toute autre condition pouvant avoir un impact sur la valeur du warrant.

Il est également important que les investisseurs envisagent d'autres options d'investissement, telles que l'achat d'actions ou d'options, et comparent les risques et les avantages potentiels de chaque option. Par exemple, même si les warrants peuvent offrir la possibilité d'obtenir des rendements plus élevés, ils comportent également des risques et des limites plus importants que l'achat pur et simple d'actions.

Bien que les warrants puissent constituer un véhicule d'investissement pré-

cieux, les investisseurs doivent soigneusement examiner les risques et les limites avant d'investir. En comprenant ces risques et limites, les investisseurs peuvent prendre des décisions d'investissement éclairées et potentiellement libérer de la valeur grâce aux warrants dans le cadre d'une approche antidilutive.

## 5. Risques et limites des rentes GMWB

Les rentes GMWB, également connues sous le nom de rentes à prestations de retrait minimales garanties, ont gagné en popularité ces dernières années comme moyen de protéger le capital de l'investissement. Ces rentes offrent une combinaison unique d'un flux de revenu à vie garanti et d'un potentiel de croissance des investissements. Cependant, comme tout produit financier, les rentes GMWB comportent leur propre ensemble de risques et de limites dont les investisseurs doivent être conscients avant de prendre une décision.

**1. Risque de marché :** L'un des principaux risques associés aux rentes PRGM est le risque de marché. Ces rentes sont généralement liées à la performance d'un portefeuille d'investissement sous-jacent, tel que des actions ou des obligations. Si le marché connaît un ralentissement, la valeur de la rente pourrait diminuer, ce qui pourrait avoir une incidence sur le montant du revenu que vous recevez. Même si la garantie d'un flux de revenu à vie offre un certain niveau de protection, elle ne compense peut-être pas entièrement l'impact de la volatilité des marchés.

**2. Frais et charges :** Les rentes GMWB sont souvent accompagnées de divers frais et charges qui peuvent gruger le rendement de votre investissement. Ces frais peuvent comprendre des frais de mortalité et de risque de dépenses, des frais administratifs et des frais de gestion de placements. Il est important d'examiner attentivement la structure des frais de toute rente que vous envisagez afin de comprendre son impact sur vos rendements globaux.

**3. Restrictions de retrait :** Même si les rentes PRGM offrent l'avantage d'un revenu viager garanti, elles sont également assorties de restrictions de retrait. La plupart des rentes ont un pourcentage de retrait fixe que vous pouvez prendre chaque année, allant généralement de 4 % à 7 %. Si vous devez accéder à un pourcentage supérieur au pourcentage autorisé, vous pourriez être confronté à des frais de rachat ou à des pénalités. Ce manque de liquidité peut constituer une limitation pour les particuliers qui pourraient avoir besoin d'accéder à leurs fonds en cas d'urgence ou de dépenses imprévues.

**4. Risque d'inflation :** Une autre limite des rentes GMWB est l'impact potentiel de l'inflation. Le flux de revenu à vie garanti fourni par ces rentes pourrait ne pas suivre le rythme de la hausse du coût de la vie au fil du temps. Bien que certaines rentes offrent des options de revenu corrigées de l'inflation, elles ont souvent un coût plus élevé et peuvent réduire le montant du revenu initial. Il est important de tenir compte de l'impact à long terme de l'inflation sur votre pouvoir d'achat lorsque vous évaluez la pertinence d'une rente PRGM.

**5. Risque de longévité :** Les rentes

GMWB sont conçues pour fournir un flux de revenu à vie, ce qui peut être bénéfique pour les personnes soucieuses de survivre à leur épargne. Cependant, cela introduit également un risque de longévité. Si vous décédez plus tôt que prévu, vous pourriez ne pas bénéficier pleinement des garanties de revenu de la rente. Il est essentiel d'évaluer soigneusement votre propre espérance de vie et vos objectifs financiers pour déterminer si une rente PRGM correspond à vos besoins.

Pour illustrer les risques et les limites des rentes GMWB, prenons un exemple. Supposons que vous investissiez 100 000 \$ dans une rente PRGM qui garantit un taux de retrait de 5 %. En cas de ralentissement des marchés, la valeur de la rente pourrait diminuer jusqu'à 90 000 \$. Par conséquent.

## 6. Risques et limites des rentes GMWB

Lorsque l'on considère les rentes GMWB (avantage minimum de retrait garanties) comme un élément clé de votre plan financier, il est important d'être conscient des risques et des limites associés à ces produits. Bien que les rentes GMWB offrent des fonctionnalités attrayantes telles que le revenu garanti pour la vie et la protection contre les ralentissements du marché, ils ne sont pas sans inconvénients.

**1. Risque de marché :** L'un des principaux risques des rentes GMWB est le risque de marché. Ces rentes sont généralement liées aux portefeuilles d'investissement sous-jacents, ce qui signifie que leurs performances sont directement affectées par les fluctuations du marché. Si les investissements dans la rente fonctionnent mal, il peut avoir un impact sur le potentiel de croissance et, finalement, réduire le montant disponible pour les retraits.

Par exemple, disons que vous achetez une rente GMWB avec un taux de retrait garanti de 5% par an. Si les investissements sous-jacents connaissent une baisse importante de valeur, vos retraits peuvent épuiser le compte plus rapidement que prévu, ce qui vous laisse potentiellement avec moins de revenus à long terme.

**2. Frais et charges :** Une autre limitation des rentes GMWB est les frais et charges associés à ces produits. Les compagnies d'assurance facturent souvent divers frais pour gérer les investissements, assurer des garanties et administrer le contrat de rente. Ces frais peuvent manger dans vos rendements au fil du temps et réduire la valeur globale de votre investissement.

Par exemple, certaines rentes GMWB peuvent avoir des frais annuels allant de 1% à 2% de la valeur du compte. Si votre compte a un solde de 100 000 \$, des frais annuels de 1% s'élèveraient à 1 000 \$ par an. Au cours de plusieurs années, ces frais peuvent avoir un impact significatif sur vos rendements d'investissement.

**3. Restrictions de retrait :** les rentes GMWB sont livrées avec certaines restrictions de retrait qui limitent votre accès aux fonds. Bien qu'ils fournissent un revenu garanti à la vie, il y a généralement des limites sur le montant que vous pouvez retirer chaque année. Le dépassement de ces limites peut entraîner des pénalités ou la perte de certaines garanties.

Par exemple, une rente GMWB peut

avoir un taux de retrait maximal de 5% par an. Si vous devez retirer plus que ce montant en raison de dépenses inattendues, vous pouvez faire face à des pénalités ou perdre la garantie du revenu à vie.

4. Risque d'inflation: Un autre risque associé aux rentes GMWB est le risque d'inflation. Comme ces rentes fournissent généralement un flux à revenu fixe, elles peuvent ne pas suivre le rythme de l'inflation au fil du temps. Cela signifie que le pouvoir d'achat de votre revenu pourrait.

## 7. Risques et limites des rentes GMWB

Bien que les rentes GMWB offrent une solution prometteuse pour gérer les flux de trésorerie à la retraite, il est important de considérer les risques et limites associés à ces produits financiers. En examinant différentes perspectives, nous pouvons acquérir une compréhension complète des inconvénients potentiels et des défis qui peuvent survenir lors de l'utilisation des rentes GMWB.

1. Risque de marché: L'un des principaux risques associés aux rentes GMWB est la volatilité du marché. Ces rentes sont généralement liées aux investissements sous-jacents, tels que les fonds communs de placement ou les fonds négociés en bourse (ETF). Si le marché connaît un ralentissement, la valeur de ces investissements peut diminuer, ce qui a un impact potentiellement sur les garanties de revenu fournies par la rente. Par exemple, si un individu a une rente GMWB avec un avantage de retrait garanti de 50 000 \$ par an, mais les investissements sous-jacents subissent des pertes, il ne peut que retirer un montant réduit.

2. Frais et charges: les rentes GMWB sont souvent livrées avec divers frais et charges qui peuvent manger dans les rendements globaux. Ces frais peuvent inclure des frais de mortalité et de dépenses, des frais administratifs, des frais de gestion des investissements et des frais de remise si vous décidez de retirer votre argent avant une période spécifiée. Il est crucial d'examiner soigneusement la structure des frais associée à toute rente GMWB avant de prendre une décision. Par exemple, si une rente a des frais annuels et des charges élevées totalisant 3% de la valeur du compte, cela pourrait avoir un impact significatif sur le potentiel de croissance global au fil du temps.

3. Risque d'inflation: une autre limitation des rentes de GMWB est leur vulnérabilité potentielle au risque d'inflation. Bien que ces rentes fournissent des garanties de revenus à vie, elles peuvent ne pas suivre le rythme de l'inflation au fil du temps. À mesure que les prix augmentent en raison de l'inflation, le pouvoir d'achat des paiements à revenu fixe des rentes GMWB peut diminuer. Cela signifie que les retraités qui s'appuient uniquement sur ces rentes pour le revenu peuvent trouver de plus en plus difficile de maintenir leur niveau de vie souhaité à mesure que le coût de la vie augmente.

4. Options d'investissement limitées: les rentes GMWB offrent souvent une gamme limitée d'options d'investissement par rapport à d'autres véhicules de retraite, tels que les comptes de retraite individuels (IRAS) ou les plans

401 (k). Ce manque de flexibilité peut empêcher les individus de diversifier leurs investissements ou de profiter de rendements potentiellement plus élevés dans différentes classes d'actifs. Par exemple, si un individu préfère investir dans des secteurs ou des industries spécifiques qui ne sont pas disponibles dans les options d'investissement de la rente, il peut manquer des opportunités de croissance potentielles.

## 5. Risque de longévité

### 8. Risques et limites des fonds de titres convertibles

Les fonds de titres convertibles sont des investissements hybrides dans des sociétés mutuelles non publiques qui offrent une combinaison unique de caractéristiques en actions et en titres à revenu fixe. Ces fonds investissent dans des titres convertibles pouvant être convertis en actions ordinaires de la société émettrice. Cependant, comme tout investissement, les fonds de titres convertibles comportent des risques et des limites dont les investisseurs doivent être conscients avant d'investir. Dans cette section de blog, nous aborderons certains des risques et des limites associés aux fonds de titres convertibles.

1. Risque de taux d'intérêt : Les fonds de titres convertibles sont sensibles aux variations des taux d'intérêt. Lorsque les taux d'intérêt augmentent, la valeur des obligations sous-jacentes du fonds diminue, ce qui peut affecter négativement la performance du fonds. À l'inverse, lorsque les taux d'intérêt baissent, la valeur des obligations augmente, ce qui peut booster la performance du fonds. Les investisseurs doivent être conscients de l'environnement des taux d'intérêt et de la manière dont il peut impacter leur investissement dans des fonds de titres convertibles.

2. Risque de crédit : les fonds de titres convertibles investissent dans des obligations émises par des entreprises, et ces obligations comportent un risque de crédit. Si la société émettrice fait défaut sur ses titres de créance, la valeur des obligations diminuera, ce qui peut affecter négativement la performance du fonds. Les investisseurs doivent rechercher la solvabilité des sociétés dans lesquelles le fonds investit pour évaluer le risque de crédit.

3. Risque actions : Les fonds de titres convertibles comportent également un risque actions. Si le marché boursier baisse, la valeur des actions sous-jacentes du fonds diminuera, ce qui peut affecter négativement la performance du fonds. Les investisseurs doivent être conscients de l'environnement du marché des actions et de la manière dont il peut impacter leur investissement dans des fonds de titres convertibles.

4. Risque de liquidité : les fonds de titres convertibles investissent dans des titres qui peuvent ne pas être faciles à vendre rapidement. Si le marché de ces titres devient illiquide, il peut être difficile pour le fonds de les vendre à un juste prix, ce qui peut avoir un impact négatif sur la performance du fonds. Les investisseurs doivent être conscients de la liquidité des titres dans lesquels le fonds investit.

5. Potentiel de hausse limité : les fonds de titres convertibles offrent une combinaison unique de caractéristiques

d'actions et de titres à revenu fixe, mais ils ont également un potentiel de hausse limité. La fonction de conversion des titres limite le potentiel d'appréciation du capital, ce qui peut constituer une limitation pour les investisseurs recherchant des rendements plus élevés.

Lorsque vous envisagez d'investir dans des fonds de titres convertibles, il est important de peser les risques et les limites par rapport aux avantages potentiels. Une option pour les investisseurs recherchant une exposition aux titres convertibles consiste à investir dans un fonds commun de placement spécialisé dans cette classe d'actifs. Une autre option consiste à investir dans des titres convertibles individuels, qui peuvent offrir plus de flexibilité et de contrôle sur l'investissement.

Dans l'ensemble, les fonds de titres convertibles peuvent constituer un complément précieux à un portefeuille d'investissement diversifié, mais les investisseurs doivent être conscients des risques et des limites avant d'investir. En comprenant ces risques et limites, les investisseurs peuvent prendre des décisions éclairées quant à savoir si les fonds de titres convertibles constituent le bon investissement pour leurs objectifs financiers et leur tolérance au risque.

## 9. Risques et limites des options de vente à découvert

Les options de vente à découvert sont l'une des stratégies d'options les plus populaires pour générer des revenus. Cependant, comme tout investissement, ils comportent des risques et des limites qui doivent être pris en compte avant de mettre en œuvre la stratégie. Dans cette section, nous aborderons certains des inconvénients potentiels des options de vente à découvert.

### 1. Potentiel de profit limité

L'une des principales limites des options de vente à découvert est le potentiel de profit limité. Le profit maximum pouvant être réalisé correspond à la prime reçue lors de la vente de l'option de vente. Si le cours de l'action reste supérieur au prix d'exercice, l'option expirera sans valeur et le vendeur conservera la prime. Cependant, si le cours de l'action tombe en dessous du prix d'exercice, le vendeur devra acheter l'action au prix d'exercice, limitant ainsi le profit potentiel.

### 2. Potentiel de perte illimité

Le risque de baisse des options de vente à découvert est que les pertes peuvent être illimitées. Si le cours de l'action tombe en dessous du prix d'exercice, le vendeur devra acheter l'action au prix d'exercice, quelle que soit l'ampleur de la baisse du cours de l'action. Cela peut entraîner des pertes importantes si le cours de l'action continue de baisser.

### 3. Exigences de marge

La vente d'options de vente nécessite une marge, qui est la garantie requise pour couvrir les pertes potentielles. Les exigences de marge pour la vente d'options de vente peuvent être importantes, surtout si les options sont profondément dans la monnaie. Cela peut immobiliser une quantité importante de capital, limitant la capacité d'investir dans d'autres opportunités.

## 4. Volatilité du marché

Les options de vente à découvert sont très sensibles à la volatilité du marché. En période de forte volatilité, les primes des options de vente peuvent être très élevées, ce qui peut être attractif pour les vendeurs. Cependant, en période de faible volatilité, les primes peuvent être très faibles, rendant la stratégie moins attractive.

## 5. Calendrier

Le timing est essentiel lors de la vente d'options de vente. Si le cours de l'action tombe en dessous du prix d'exercice peu de temps après la vente de l'option de vente, le vendeur devra peut-être acheter l'action à un prix supérieur au prix actuel du marché. Cela peut entraîner des pertes importantes si le cours de l'action continue de baisser.

## 6. Stratégies alternatives

Il existe des stratégies alternatives aux options de vente à découvert qui peuvent être plus adaptées à certains investisseurs. Par exemple, les options d'achat couvertes peuvent être utilisées pour générer des revenus tout en limitant le risque de baisse. Cette stratégie consiste à vendre des options d'achat sur des actions déjà détenues, limitant ainsi les pertes potentielles en cas de baisse du cours de l'action.

Les options de vente à découvert peuvent constituer une stratégie efficace pour générer des revenus, mais elles comportent des risques et des limites qui doivent être prises en compte. Il est important de comprendre les inconvénients potentiels de la stratégie et d'envisager des stratégies alternatives qui pourraient mieux convenir à certains investisseurs.

## 10. Risques et limites des intérêts non gagnés sur les comptes d'épargne

Il est important de savoir que les intérêts non gagnés sur les comptes d'épargne comportent leur propre ensemble de risques et de limites. Bien qu'il puisse être tentant de choisir un compte d'épargne avec un taux d'intérêt plus élevé, il est important de considérer les inconvénients potentiels.

Premièrement, les intérêts non gagnés ne sont pas garantis. Les taux d'intérêt peuvent fluctuer au fil du temps et la banque peut ajuster le taux en fonction des conditions du marché ou d'autres facteurs. Cela signifie que vous ne gagnerez peut-être pas toujours les intérêts auxquels vous vous attendiez et que vos objectifs d'épargne pourraient en être affectés.

Deuxièmement, les intérêts non gagnés peuvent être soumis à des impôts. Selon le type de compte d'épargne dont vous disposez, vous devrez peut-être payer des impôts sur les intérêts gagnés. Cela peut réduire le montant d'argent dont vous disposez pour épargner ou dépenser, et il est important de prendre en compte ces coûts lors du choix d'un compte d'épargne.

Troisièmement, les intérêts non gagnés peuvent être limités par les conditions de votre compte d'épargne. Certains comptes peuvent avoir des restrictions sur le montant des intérêts que vous pouvez gagner, ou peuvent exiger que vous mainteniez un solde minimum ou que vous versiez des coti-

sations régulières au compte. Assurez-vous de lire attentivement les conditions générales avant d'ouvrir un compte d'épargne afin de vous assurer qu'il répond à vos besoins et attentes.

En résumé, même si les intérêts non gagnés peuvent être un outil précieux pour augmenter votre épargne, il est important d'être conscient des risques et des limites potentiels. Voici quelques points clés à garder à l'esprit :

1. Les intérêts non gagnés ne sont pas garantis et peuvent fluctuer au fil du temps.

2. Les intérêts non gagnés peuvent être soumis à des impôts, ce qui peut réduire vos revenus globaux.

3. Les comptes d'épargne peuvent avoir des restrictions sur le montant des intérêts que vous pouvez gagner, ou peuvent exiger que vous remplissiez certaines conditions pour avoir droit au taux annoncé.

4. Assurez-vous de lire attentivement les termes et conditions avant d'ouvrir un compte d'épargne et envisagez de consulter un conseiller financier si vous avez des questions ou des préoccupations.

11. Risques et limites des contrats à terme à courte date

1. Risque de contrepartie :

L'un des risques importants associés aux contrats à terme à court terme est le risque de contrepartie. Lorsque vous concluez un contrat à terme, vous comptez sur la contrepartie pour remplir ses obligations à la date convenue dans le futur. Si la contrepartie fait défaut ou devient insolvable, vous pourriez subir des pertes importantes. Ce

risque est particulièrement important lorsqu'il s'agit de contreparties moins établies ou financièrement instables. Pour atténuer ce risque, il est essentiel de procéder à une vérification préalable approfondie de la stabilité financière et de la réputation de la contrepartie avant de conclure un contrat à terme à court terme.

2. Risque de liquidité :

Les contrats à terme à court terme sont généralement des accords personnalisés entre deux parties, ce qui signifie qu'ils ne sont pas aussi liquides que les instruments financiers standardisés comme les contrats à terme. Ce manque de liquidité peut présenter un risque, notamment si vous devez sortir du contrat avant son échéance. La sortie prématurée d'un contrat à terme à court terme peut entraîner une baisse de la liquidité et des prix potentiellement défavorables. Il est important d'examiner attentivement la liquidité de l'actif sous-jacent et la disponibilité de contreparties disposées à prendre l'autre côté du contrat.

3. Flexibilité limitée :

Une autre limite des contrats à terme à court terme est leur manque de flexibilité par rapport aux autres instruments de couverture. Une fois que vous concluez un contrat à terme, vous êtes tenu de respecter les termes et conditions décrits dans l'accord. Ce manque de flexibilité peut être problématique si les conditions du marché changent ou si vous devez ajuster votre stratégie de couverture. Par exemple, si le prix de

l'actif sous-jacent augmente de manière significative, vous pourriez être bloqué sur le prix à terme convenu, manquant ainsi des gains potentiels. Pour surmonter cette limitation, certains hedgers peuvent envisager d'utiliser des options ou d'autres dérivés offrant plus de flexibilité.

4. Risque de base :

Le risque de base fait référence à l'inadéquation potentielle entre l'actif sous-jacent couvert et l'actif utilisé dans le contrat à terme à court terme. Par exemple, si vous couvrez le risque de prix du pétrole brut à l'aide d'un contrat à terme à court terme basé sur une qualité de pétrole différente, il peut y avoir un risque de base. Ce risque provient de la différence de prix entre les deux qualités de pétrole, qui peut entraîner une couverture imparfaite et des pertes potentielles. Les opérateurs de couverture doivent évaluer et gérer soigneusement le risque de base en s'assurant que l'actif sous-jacent du contrat à terme correspond étroitement à l'actif couvert.

5. Étude de cas : couverture du risque de change

Supposons qu'une entreprise multinationale basée aux États-Unis doive verser un million d'euros dans trois mois à un fournisseur européen. Pour se couvrir contre le risque de change, la société conclut un contrat à terme à court terme avec une banque pour acheter 1 million à un taux de change convenu. Toutefois, si l'euro s'apprécie considérablement par rapport au dollar

américain avant l'échéance du contrat, l'entreprise pourrait subir une perte lors de la conversion des dollars en euros. Cette étude de cas met en évidence le risque de mouvements de change défavorables lors de l'utilisation de contrats à terme à court terme à des fins de couverture.

Conseils:

- Évaluer minutieusement la solvabilité et la réputation de la contrepartie avant de conclure un contrat à terme à court terme.

- Tenir compte de la liquidité de l'actif sous-jacent et de la disponibilité de contreparties disposées à prendre l'autre côté du contrat.

- Surveillez régulièrement les conditions du marché et soyez prêt à ajuster votre stratégie de couverture si nécessaire.

- Faites correspondre soigneusement l'actif sous-jacent du contrat à terme avec l'actif couvert afin de minimiser le risque de base.

Les contrats à terme à court terme peuvent être des outils de couverture efficaces, mais ils comportent également des risques et des limites. En comprenant ces risques et en prenant les mesures appropriées pour les atténuer, les hedgers peuvent améliorer leurs stratégies de couverture et se protéger contre les mouvements défavorables du marché.

A suivre...

## BEAC

# Les bons du Trésor prennent le dessus sur le marché des titres, témoignant des tensions de trésorerie des États



Selon le rapport de politique monétaire que vient de publier la Banque des États de l'Afrique centrale (Beac), l'institut d'émission des pays de la Cemac (Cameroun, Congo, Gabon, Guinée équatoriale, Tchad et

RCA), 4 344,8 milliards de FCFA ont été mobilisés par les États de la Cemac sur le marché des titres publics de la Beac, entre mars 2023 et mars 2024. Sur cette enveloppe, apprend-on, 2 622,6 milliards de FCFA ont été

levés par émissions de bons du Trésor assimilables (BTA), contre 1 722,2 milliards de FCFA par émissions d'obligations du Trésor assimilables (OTA).

Ces données de la banque centrale révèlent une prédominance des BTA sur le marché des titres publics au cours de la période sous-revue, témoignant ainsi des tensions de trésorerie dans États de la Cemac. En effet, les BTA sont des titres de courte maturité (un an au maximum), dont le rôle est de pallier les difficultés ponctuelles de trésorerie auxquelles font face les trésors nationaux.

Ces titres sont différents des OTA, qui sont des titres publics dont les maturités vont de plus d'un an à 10 ans. Et qui servent généralement à mobiliser les financements pour les projets

d'infrastructures. À partir de l'année 2020, ces titres avaient pris le dessus sur les BTA dans l'encours des titres émis sur le marché de la Beac. Cette réalité faisait suite au recentrage des trésors nationaux sur le marché des titres de la Beac dès 2019, à l'effet de mobiliser les financements pour leurs projets d'infrastructures.

Nombre d'États avaient alors justifié ce changement de stratégie par la flexibilité et la compétitivité des coûts sur ce marché, par rapport au marché financier sous-régional (Bvmac) habituellement utilisé pour ce type d'opération, et qui semble avoir repris du poil de la bête depuis 2022. En effet, beaucoup d'États de la Cemac y sont retournés depuis cette année-là pour leurs opérations de recherche des financements pour les grands projets d'infrastructures, contribuant par la même occasion à dynamiser ce marché plutôt atone jusqu'ici.

**BRM (Investir au Cameroun)**

## LA MUNGO

## Plastique de Mgr Albert Ndongmo



**C'est votre Histoire, vous devez la connaître !**

La Mungo plastique est une société créée par Mgr Ndongmo pour la fabrication d'objets en matière plastique : imperméables en PVC, articles de maroquinerie, emballage en polyéthylène.

La production a commencé en mars 1970 et avant le mois de Juin 1970, les ventes atteignaient déjà 9 millions de Franc CFA. Ces chiffres prometteurs auguraient déjà le développement d'une véritable industrie.

En mettant en place cette entreprise, Mgr Ndongmo avait à cœur de promouvoir la petite et moyenne entreprise camerounaise; il voulait assurer à son diocèse des rentrées d'argent destinées à alimenter les caisses des écoles, des hôpitaux et la création d'une caisse retraite pour les prêtres âgés. C'était tout un vaste et ambitieux programme!

L'évêché à travers Mgr Ndongmo était propriétaire ou associé dans plusieurs affaires : centre climatique et touristique de Dschang, les librairies catholiques de Nkongsamba et Douala, la boucherie de Nkongsamba, des hôtels, plusieurs plantations etc.

Plusieurs autres projets étaient à l'étude : fabrique de cahiers scolaires, fabrique de chaussettes, création d'une caisse mutuelle (maladie, retraite) regroupant tous les évê-

chés du Cameroun.

Mgr Ndongmo injecte de fortes sommes dans les affaires et prend de lourds engagements auprès des banques. Il recrute des techniciens et des gestionnaires expatriés pour assurer la gestion de la Mungo - Plastique. Dès mars 1970, la Mungo-Plastique emploie déjà près de 70 personnes. Mgr Ndongmo souhaite à travers ses projets combattre l'oppression économique européenne qui persiste depuis la colonisation.

Le colonisateur français et ses valets locaux voient d'un mauvais œil le dynamisme de ce prêtre businessman qui veut s'émanciper de la dépendance et de la domination économique. Brassant des millions, l'évêque jouit d'une immense popularité. Il fait peur. On le soupçonne même de chercher le capital financier nécessaire pour soutenir l'UPC et faire tomber le régime néocolonial en place.

En mars et Avril 1970 commencent les attaques contre la Mungo-plastique de Mgr Ndongmo. Ces attaques sont menées par la sûreté nationale, le SEDOC, le BMM (brigade mobile mixte). La police multiplie les visites inopinées dans les locaux de la Mungo Plastique.

Le 17 avril 1970, Christophe Tcheuleu Tientcheu cogestionnaire de la Mungo - Plastique est arrêté sans motif officiel. Le 27 Juin 1970, Yves Verbeek le gestionnaire belge recruté par Mgr Ndongmo est expulsé du Cameroun sans motif. Le 3 juillet 1970, ce sera au tour du tech-

nicien Krzeminski d'être expulsé. Privée de ses deux principaux cadres, la Mungo-Plastique limite puis arrête ses activités. La société est mise en vente mais le sinistre Jean Fochivé menace tout acheteur éventuel d'ennuis graves.

Le 15 Juillet 1970 on diffuse une fausse information qui soutient qu'on a retrouvé un stock d'armes dans l'usine Mungo-Plastique.

Le 22 août 1970, une dépêche de l'AFP annonce l'arrestation d'Ernest Ouandié. Le 29 août, une autre dépêche annonce l'arrestation de Mgr Ndongmo pour complicité avec la rébellion de l'UPC. On ne parle plus du stock d'armes qu'on aurait découvert au sein de la Mungo - Plastique; on parle à présent d'un complot. Ainsi donc Mgr Ndongmo participerait à un mouvement de la Sainte-Croix pour la libération nationale; une espèce de coup d'Etat spirituel et mystique où seuls des anges devaient opérer.

Durant son procès, Mgr Ndongmo affirme que ce sont les autorités camerounaises elles-mêmes qui lui ont demandé de nouer des contacts avec le chef révolutionnaire Ernest Ouandié. On comptait sur l'évêque pour persuader Ernest Ouandié de revenir à la légalité et œuvrer pour le rétablissement de la paix.

Mgr Ndongmo est condamné à mort par le tribunal militaire. Sa peine est ensuite commuée par Ahmadou Ahidjo en détention à vie dans un « camp de rééducation civique ». Il est finalement libéré en

1975 et s'exile au Canada. Il meurt le 29 mai 1992 au Canada à l'âge de 65 ans.

Pour en savoir plus sur les arrestations et condamnations de Mgr Albert Ndongmo et Ernest Ouandié, je vous invite à lire le livre « Main basse sur le Cameroun de Mongo Beti » dans lequel il revient de manière détaillée et documentée sur cette affaire.

Arol KETCH - 29.06.2024  
Rat des archives



**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION**  
Alphonse AYISSI ABENA

**ASSISTANTS**  
Ferdinand NDEM  
Henry MOUYEBE

**COMITÉ DE RÉDACTION**  
Hugues EDIMO  
Raphaël NGO'O  
Valentin ABENA

**PRODUCTION**  
Fondation Camerounaise des Consommateurs

**COMMERCIAUX**  
Anne Gabrielle IMBIKO  
Chrystelle EPOUPE

**CONCEPTION GRAPHIQUE**  
Turbo Claude

Impression  
JVGRAF

**Distribution**  
Ets 3A

**CONTACTS**  
699 52 87 06  
694 18 75 03



# Supermont

— SINCE 1984 —



## ENCORE ET TOUJOURS AUSSI BELLE



ERCO  
SUN



L'Eau Minérale Naturelle du Cameroun